

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

27e année, numéro 4 Mardi, 10 octobre 1995

En 26 ans

L'UQAR a remis plus de 20 700 diplômes

L'Université du Québec à Rimouski avait remis ses tout premiers diplômes en 1970 et son 10 000e diplôme en 1987. Au total, depuis 1969 jusqu'en septembre 1995, l'UQAR a maintenant remis **20 739** diplômes, soit:

- 19 808 au 1er cycle (8513 aux programmes de baccalauréat, 300 grades de bachelier par cumul de certificats, et 10 995 aux programmes de certificat);
- 912 de 2e cycle (maîtrises, certificats et diplômes);
- 19 de doctorat.

Voici la distribution de ces diplômes par secteurs disciplinaires (nous ne prenons en considération ici que le premier champ disciplinaire de la personne, mais il faut signaler qu'un diplômé peut être formé dans plus d'une discipline et recevoir des cours dans d'autres domaines):

Baccalauréats:

Sciences de l'éducation plus de 3400
Sciences de l'administration, plus de 2200
Sciences pures et appliquées, plus de 1000
Sciences humaines, près de 800
Sciences de la santé, près de 700
Lettres, plus de 300
Sciences religieuses, plus de 200

Dans ce numéro:

- La cérémonie de collations des grades (p. 2)
- Marie-Noëlle Dufour (p. 2)
- Anne Chénard (p. 3)
- Annie Rioux (p. 3)
- Politique d'intégrité scientifique (p. 4)
- Les États généraux sur l'éducation (p. 6)
- Jean-Guy Fournier (p. 8)
- Honneurs au golf (p. 8)

Certificats:

Sciences de l'administration, plus de 4200
Sciences de l'éducation, plus de 2900
Sciences humaines, plus de 1650
Sciences de la santé, plus de 1100
Sciences religieuses, plus de 300
Lettres, plus de 60
Sciences pures et appliquées, plus de 60
Autres, près de 600

2^e et 3^e cycles:

Sciences de l'éducation, près de 350
Océanographie, près de 150 (le doctorat est offert en association avec l'INRS-océanologie)
Gestion des ressources maritimes, plus de 130
Développement régional, plus de 100
Éthique, plus de 60
Gestion de projet, plus de 80
Gestion de la faune, 30
Études littéraires, 20 (maîtrise de l'UQTR, offerte par extension)
Autres: 12

De tous ces diplômes, 13 049 ont été décernés à des femmes (63 %) et 7 690 à des hommes.

Parmi l'ensemble des personnes qui ont reçu ces diplômes:

12 244 ont suivi leurs cours principalement à Rimouski,
2 111 dans la région de Lévis,
2 051 dans la zone du KRTB,
1 310 à Matane, Matapédia et Denis-Rivain,

1 010 à Gaspé, Pabok et Les Iles,
868 à Baie-Comeau et Forestville,
590 dans la Baie-des-Chaleurs,
434 dans la Beauce (l'Université y a donné des activités autrefois) et enfin,
62 à Hull et
59 à Rouyn (pour le programme de maîtrise en éducation qui est offert par extension dans ces régions).

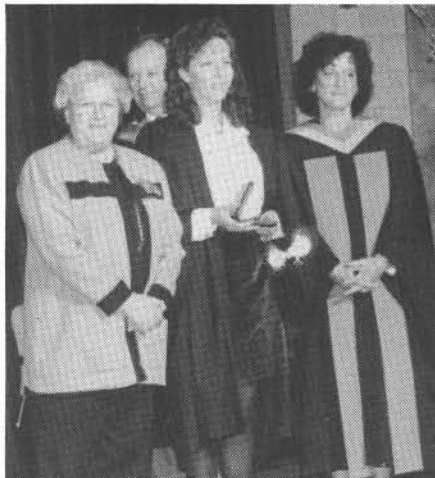


UQAR

Cérémonie de collation des grades

Le 30 septembre 1995 à l'UQAR, plus de 300 finissantes et finissants étaient présents pour recevoir officiellement leur diplôme de l'Université, lors d'une cérémonie de collation des grades. Au cours de l'année 1994-1995, l'UQAR a décerné 1435 diplômes, soit 576 de baccalauréat, 762 certificats, 92 de 2e cycle et 5 de doctorat.

Cette cérémonie annuelle vise à mettre en évidence le rôle fondamental de l'Université, soit la formation et le développement de ressources humaines compétentes. Depuis



sa création en 1969, l'Université a remis plus de 20 700 diplômes.

Au cours de l'activité, en présence de la députée fédérale Mme Suzanne Tremblay, des médailles académiques du Gouverneur général ont été remises à Mme **Anne Chénard**, de Rimouski, diplômée à la maîtrise en éducation, et à Mme **Annie Rioux**, de Trois-Pistoles, diplômée au baccalauréat en administration.

Un hommage spécial a été rendu à un diplômé de l'UQAR au doctorat en océanographie, M. **Claude Rouleau**, qui vient de terminer un stage postdoctoral au Département de pharmacologie et de toxicologie de l'Université suédoise des sciences de l'agriculture, situé à Uppsala, en Suède. Ses recherches ont porté sur l'accumulation des métaux dans des organismes vivant en eaux douces et sur le transport neuronal du mercure chez la truite.

Enfin, Mme **Marie-Noëlle Dufour**, d'Amqui, a reçu un parchemin commémoratif souli-

gnant l'attribution du 20 000e diplôme décerné par l'UQAR.

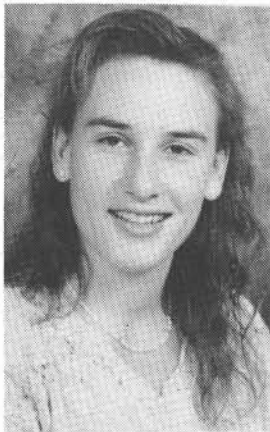


L'UQAR décerne un 20 000e diplôme

Marie-Noëlle Dufour

L'UQAR, qui célébrait ses 25 ans d'existence l'an dernier, a décerné le 30 septembre 1995, son 20 000e diplôme. C'est une étudiante originaire d'Amqui, **Marie-Noëlle Dufour**, qui a reçu ce diplôme lors de la cérémonie annuelle de collation des grades. La rectrice par intérim, Mme Hélène Tremblay, lui a présenté une attestation commémorative au nom de l'Université du Québec.

Marie-Noëlle Dufour a fait ses études primaires et secondaires dans la Vallée de la Matapédia pour ensuite obtenir un diplôme d'études collégiales au Séminaire Saint-Augustin, dans la région de Québec. En



1992, elle décide de revenir dans l'Est du Québec et entreprend à l'UQAR des études de baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale. «Ce sont des années qui ont passé très vite, résume-t-elle. C'est une expérience que j'ai grandement appréciée. J'ai appris beaucoup de choses.»

À l'UQAR, elle a aimé la dimension du campus. «Ce n'est pas trop vaste et on se sent à l'aise. C'est un milieu où l'on peut connaître les gens plus en profondeur. Les gens se côtoient facilement et les rapports entre nous sont francs.»

L'enseignement pour elle, c'est une vocation. «J'ai toujours voulu enseigner. Quand j'étais jeune, je jouais à faire la classe. J'aimerais faire carrière dans l'enseignement, comme mon père. Aider les jeunes, tant sur le plan scolaire qu'affectif, c'est le genre de défi qui me convient.»

Marie-Noëlle a fait deux stages supervisés durant sa formation universitaire: l'un de trois semaines dans une école primaire d'Amqui, avec des jeunes de 5e et de 6e

années qui avaient des problèmes légers d'apprentissage et de comportement; l'autre de trois mois, à l'école La Relance de Québec, avec des jeunes mésadaptés socio-affectifs. «Je trouve très pertinent qu'il y ait des stages dans notre formation. Ça donne une bonne idée de la réalité concrète, sur le terrain. Et ça permet d'appliquer les théories qu'on a apprises dans les cours.»

Jusqu'à dernièrement, durant l'été, Marie-Noëlle a travaillé à la tabagie de son père, à Amqui. Maintenant qu'elle a obtenu son diplôme universitaire, Marie-Noëlle a commencé à faire le tour des écoles, pour se faire connaître et pour obtenir un emploi. «Ce n'est pas facile d'avoir un emploi dans la profession de l'enseignement présentement, avoue-t-elle, mais je garde espoir d'en trouver un dans la région. Je souhaite travailler auprès des jeunes, que ce soit dans une école ou dans une garderie. Je suis même prête à déménager pour le faire.» Bonne chance, Marie-Noëlle!

Anne Chénard

Une Médaille d'or du Gouverneur général a été décernée à Mme **Anne Chénard**, de Rimouski, diplômée de l'UQAR à la maîtrise en éducation. Cette distinction vise à souligner la qualité de son travail dans le cadre d'un programme universitaire de deuxième cycle.

Après son cours en philosophie au Cégep de Rimouski, Anne Chénard a étudié en philosophie à l'Université du Québec à Trois-Rivières et en histoire à l'UQAR. Elle a également suivi quelques cours en sciences de l'éducation.

Entre 1992 et 1995, elle choisit l'UQAR pour faire sa maîtrise. Elle se passionne pour une grande question philosophique, qui touche à la fois l'éducation, l'histoire et la science: comment la connaissance scientifique est-elle possible en éducation, dans un contexte où plusieurs disciplines interviennent, avec des règles et des fondements très variés? Quelles sont les structures fondamentales de la connaissance en éducation?

Son mémoire s'intitule: *Du pluralisme éducatif et de l'unité de la science au plan épistémologique: la crise du rationalisme scientifique contemporain*. «Mon travail s'inspire du rationalisme critique, explique-t-elle, dans la tradition des philosophes Emmanuel Kant et Karl Popper.»

«J'ai reçu à l'UQAR une excellente formation, tient-elle à dire. Je remercie en particulier le superviseur de mon mémoire, M. Yvon Bouchard, pour son esprit méthodique et sa vigilance critique, et aussi M. Arthur Gélinas, qui m'a beaucoup aidé dans mon questionnement. J'ai apprécié l'ouverture du programme à des questions théoriques et à des réflexions en profondeur.»

Durant ses études à l'UQAR, Mme Chénard a obtenu une bourse Girardin-Vaillancourt et une Bourse de l'UQAR en éducation. Elle a aussi été représentante étudiante au Comité du programme d'études avancées en éducation.

Anne Chénard enseigne la philosophie au Cégep de Rimouski. Ce qu'elle aime dans l'enseignement, c'est de partager les connaissances philosophiques avec les étudiants et étudiantes.



Annie Rioux

Une étudiante de l'UQAR récemment diplômée en administration, Mme **Annie Rioux**, de Trois-Pistoles, a remporté la médaille d'argent du Gouverneur général, pour souligner la qualité de son dossier scolaire au niveau d'un programme de baccalauréat.

Annie Rioux a fait ses études collégiales au Cégep de La Pocatière, en sciences administratives, pour ensuite étudier à l'UQAR, en administration des affaires, de 1992 à 1995. Elle vient de recevoir son diplôme de baccalauréat et elle a obtenu des résultats exceptionnels. «J'ai toujours eu de l'ambition en milieu scolaire, explique-t-elle. J'aime me dépasser et je travaille fort pour y arriver.»

À chacune de ses trois années d'études à l'UQAR, Annie a reçu une Bourse d'excellence de l'Université. Elle fait un bilan positif de ses études à Rimouski. «J'ai passé de belles années à l'UQAR. J'ai reçu une bonne formation, les contacts sont faciles avec les professeurs, les relations sont personnalisées.»

Présentement, Annie Rioux occupe deux emplois. Elle est adjointe administrative pour la compagnie Récupération des Basques inc., une entreprise de récupération multi-matières (papier, carton, verre, métal et plastique), dans la zone des Basques et des environs. Annie est responsable de la comptabilité et de la paye pour cette PME qui emploie six personnes. «C'est une entreprise très dynamique, dit-elle. Depuis juin, nous sommes les premiers dans le Bas-Saint-Laurent à faire du porte-à-porte pour recueillir les cinq matières de base.» Annie travaille aussi, à temps partiel, à la succursale de la Banque nationale de Trois-Pistoles, comme agente de service à la clientèle.

Les prochaines années? «Je veux d'abord prendre de l'expérience sur le marché du travail, prévoit-elle. Je ne sais pas encore ce que l'avenir me réserve, mais je souhaite continuer de travailler dans ma région. Je suis attachée à mon milieu. C'est une belle région et je veux y rester.»

Durant ses études à l'Université, Annie a passé ses étés à travailler au journal Hebdo-Réveil, de Trois-Pistoles, où elle était infographiste et préposée au montage. Ce qui lui donne une corde de plus à son arc quand il est question de faire des présentations visuelles ou des dépliants de qualité.

Annie a également une formation en piano. Elle a été accompagnatrice pour l'ex-école de danse Chassé-croisé de Trois-Pistoles et elle a enseigné le piano pendant un an.



En bref

- Concernant le dossier d'une université sur la Rive-Sud de Québec, M. Guy Giroux, professeur à l'UQAR, propose dans le journal *Le Devoir* du 4 octobre, la solution suivante: la création d'une université avec deux campus principaux, l'un à Rimouski (l'actuelle UQAR) et l'autre à Lévis. Le siège social de la nouvelle UQRS (Université du Québec de la Rive-Sud) serait à Rimouski, mais la composition du Conseil d'administration refléterait les intérêts de tout le territoire desservi. Selon M. Giroux, un tel scénario permettrait de sortir de l'impasse actuelle et d'éviter les luttes interrégionales: l'UQAR ne se sentirait plus menacée par l'arrivée d'une nouvelle université et la région Chaudières-Appalaches pourrait obtenir satisfaction avec un campus en développement, implanté à Lévis.
- Une nouvelle politique de frais de déplacements et de séjours entrera en vigueur à l'UQAR à compter du 3 janvier 1996. Nous avisons les secrétaires des départements que le texte de cette politique sera disponible au cours des prochaines semaines.
- La soirée spéciale organisée à Baie-Comeau le 15 septembre dernier, qui a réuni 500 personnes et qui proposait un voyage sur

le réseau informatique Internet, était organisée par l'Association des diplômées et diplômés de l'UQAR, en collaboration avec le Bureau régional de l'UQAR à Baie-Comeau.

- La revue *Tangence* (revue littéraire de l'UQAR) vient de recevoir une subvention du Conseil des arts et des lettres du Québec. Bonne nouvelle, puisqu'elle obtient ainsi pour la première fois la totalité du montant qu'elle avait demandé (7500 \$) avec le commentaire suivant, plutôt encourageant en cette période de restrictions, compressions et autres... «coupures»: «*Tangence* occupe une niche très pointue en ce qui concerne la diffusion de la connaissance sur la littérature québécoise, ici, au Canada et à l'international. Bel exemple de travail rigoureux possible en région». (Avis aux amateurs: il n'est pas interdit de s'abonner...) Bureau: B-319 Tél.: 724-1573.

UQAR

Politique institutionnelle en matière d'intégrité scientifique

Une politique institutionnelle en matière d'intégrité scientifique a été adoptée par l'UQAR, lors de la dernière assemblée du Conseil d'administration, fin septembre. Selon le vice-recteur à la planification et secrétaire général, **M. Michel Bourassa**, la politique adoptée est une façon pour la communauté d'assumer ses responsabilités et de promouvoir, en matière d'intégrité scientifique, des valeurs éthiques comme la liberté, l'équité ainsi que le respect des personnes et de leurs droits.

Tous les membres de la communauté universitaire sont visés par cette politique, notamment les gestionnaires, les chercheuses et chercheurs, les étudiantes et les étudiants.

La communauté universitaire, à divers titres, est en étroite interaction avec les organismes subventionnaires, les gouvernements, différents réseaux et organisations nationaux et internationaux. Les activités de recherche et de création n'échappent pas à certaines pressions contemporaines qui imposent des modèles basés sur des approches quantitatives de la productivité, valorisent la compétition au détriment de la collaboration et se traduisent par une âpre compétition pour l'obtention de subventions et d'octrois.

Voici de larges extraits de cette politique de l'UQAR:

Principes

Les principes qui sous-tendent la politique de l'Université sur la probité sont la **co-responsabilité** de la communauté universitaire avec les grands organismes subventionnaires et tous ceux qui financent les activités de recherche et de formation; l'obligation de traiter avec **discrétion, célérité et équité** les allégations de manquements à la probité; enfin, la volonté de promouvoir l'**honnêteté intellectuelle** dans toutes les étapes de la recherche, de la conception du projet jusqu'à la diffusion des résultats, selon les protocoles propres à chacune des disciplines.

Cette politique vise tous les membres de la communauté universitaire, c'est-à-dire les membres du corps professoral, les membres du personnel, les étudiantes et les étudiants, lorsqu'ils participent ou sont associés à des activités de recherche ou à des travaux d'érudition, ou encore lorsqu'ils agissent comme responsables de la gestion de la recherche ou de la gestion des fonds de recherche. Le chercheur ou la chercheuse doit manifester rigueur et probité dans le choix et la conduite de sa démarche méthodologique. Il doit veiller à ce que le consentement éclairé et libre de toute personne touchée par ses travaux de recherche ou de création soit acquis et clairement attesté. Il doit respecter les normes reconnues concer-

nant l'expérimentation sur des animaux et la sauvegarde de l'environnement. Il doit divulguer aux institutions concernées toute situation de conflit d'intérêts, réelle ou potentielle, de quel ordre que ce soit.

Rigueur et probité

Le chercheur ou la chercheuse doit manifester rigueur et probité dans la cueillette, le traitement, l'interprétation des données et la synthèse des résultats. Il reconnaît la contribution intellectuelle significative de chacun de ses collaborateurs. Il reconnaît explicitement tout emprunt à des recherches antérieures. Il reconnaît qu'il a une obligation morale de rendre publics les résultats de ses travaux, dans le respect de ses engagements.

Le chercheur ou la chercheuse s'engage à conserver sécuritairement ses données pour fin de vérification éventuelle pour une durée de cinq ans. Lorsque des protocoles prévoient des conditions autres de conservation ou de destruction, notamment lorsque des sujets humains sont en jeu, ces protocoles s'appliquent.

La gestion de la recherche

La direction de l'Université doit respecter rigoureusement les règles communément acceptées de gestion en faisant preuve d'intégrité, d'équité, de transparence et d'imputabilité dans l'administration des fonds publics alloués à la recherche. Elle dispose de règles applicables à la gestion des fonds d'organismes subventionnaires et commanditaires.

Le chercheur ou la chercheuse administre les fonds qui lui sont accordés en conformité avec les règles administratives de l'Université, (celles des organismes subventionnaires de même que les ententes approuvées avec les organismes commanditaires ou contractants). Toute personne qui intervient dans le cadre de la gestion des projets de recherche divulgue les conflits d'intérêts potentiels et évite toute apparence de conflit.

Manquements

La bonne foi présumée, il y a manquement à la probité notamment dans les cas suivants:

- **falsification**: altération ou suppression indue et interprétation fallacieuse des données ou les résultats de recherche.
- **plagiat**: reproduction des idées, des données ou des résultats de recherche, publiés ou non, de quelqu'un d'autre sans lui en reconnaître de façon explicite la paternité intellectuelle.
- **duplication**: publication des résultats de ses recherches déjà publiés, sans mention-

ner la première publication.

- **publication à auteurs multiples**: omission de reconnaître de façon explicite les contributions intellectuelles significatives des collaborateurs ou usurpation du titre d'auteur.
- **co-auteur étudiant**: dans le cas d'une publication tirée de travaux reliés au programme de formation d'un étudiant ou d'une étudiante, notamment les rapports de recherche, les mémoires, les thèses, refus d'attribuer la reconnaissance appropriée à son rôle.
- **utilisation des ressources**: utilisation de façon frauduleuse ou pour d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été attribuées, des ressources matérielles ou financières qui lui sont dévolues au chercheur ou chercheuse par l'Université ou un organisme pourvoyeur de fonds.
- **abus d'autorité**: exercice abusif de l'autorité dévolue au chercheur ou chercheuse responsable d'une équipe de recherche, par des pressions exagérées ou indues, envers les étudiants ou étudiantes qu'il emploie ou dont il dirige les travaux.

Constitue un conflit d'intérêts une situation où les intérêts personnels d'un chercheur ou d'une chercheuse, incluant ceux de ses proches et de ses associés, entrent en conflit avec ses obligations envers l'Université ou sont objectivement de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de ses fonctions.

Le partage des responsabilités

Plusieurs intervenants ont des responsabilités. Il incombe à la direction de l'Université d'établir les politiques institutionnelles et les pratiques administratives relatives à l'administration de la recherche et de préciser les règles de gestion des fonds publics et des subventions en conformité avec les lois et règlements, selon les normes des organismes subventionnaires et les ententes avec les organismes avec lesquels elle travaille en commandite.

Les départements, centres, groupes et laboratoires institutionnels de recherche voient à la diffusion des principes et des règles de probité dans leur champ d'activité; et à des fins principalement préventives, ils élaborent des lignes de conduite qui leur sont propres, tant à l'endroit des professeurs que des étudiants.

Les responsables de programmes d'études, notamment aux cycles supérieurs, veillent à ce que les étudiants soient initiés aux divers aspects éthiques de la recherche, dans le cadre de la formation qui leur est offerte. Le doyen des études avancées et de

-->

la recherche apporte son soutien aux unités de recherche et d'enseignement aux cycles supérieurs dans la réalisation de leur mandat.

Le chercheur ou chercheuse est le premier responsable de la saine utilisation des fonds qu'il reçoit.

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche est responsable de l'application de la présente politique et de sa mise à jour. En cas d'allégation de manquement à la probité, elle constitue un comité chargé de traiter le cas et elle donne les suites appropriées. Enfin, dans un cas de manquement à la probité, elle communique avec les personnes ou les organismes externes impliqués.

Traitement des cas

Toute allégation d'inconduite dans les travaux de recherche ou de création doit reposer sur des faits dont la véracité peut être établie par la meilleure preuve qui ne laisse subsister aucun doute raisonnable. Toute allégation doit être soumise par écrit et signée.

Dans le cas où l'allégation vise un membre du corps professoral ou une personne chargée de cours, cette allégation doit être remise à la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Dans les dix jours ouvrables suivant la réception de la plainte, la vice-rectrice met sur pied et préside un comité chargé de poursuivre le processus jusqu'à son terme. Ce comité est normalement composé de quatre personnes, dont deux professeurs ou professeuses et une personne venant de l'extérieur de l'Université, lesquelles sont choisies pour leur compétence à l'égard de la question. Ce choix s'effectue à partir d'une banque de noms constituée par le Conseil d'administration. En deçà d'un délai normal de soixante jours, le comité dépose un rapport. Il peut, soit conclure que la plainte n'est pas fondée et les procédures se terminent alors; soit conclure qu'il y a eu manquement aux principes de probité et recommander des actions à prendre. Dans ce dernier cas, la vice-rectrice demande à l'instance concernée de prendre les mesures appropriées, dans le respect des règlements institutionnels existants et des conventions collectives de travail.

Dans le cas où la plainte vise un membre des personnels autre que les personnes susmentionnées, le processus de traitement de l'allégation respecte les conventions et protocoles en vigueur.

Dans le cas où l'allégation vise un étudiant ou une étudiante, le processus se conforme au Livre 10, Règlement 05 portant sur le plagiat et la fraude.

La vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche soumet, dans le respect de la confidentialité, un rapport annuel au Conseil d'administration de l'Université concernant la mise en oeuvre de la politique. Elle peut aussi recommander à la Commission des études des amendements.

Forum en sciences de la mer du Québec

L'Institut Maurice-Lamontagne sera l'hôte, les 16 et 17 octobre prochains, du troisième Forum en sciences de la mer du Québec. Sous le thème **Sciences de la mer et société**, le Forum de 1995 vise à déterminer comment les organismes de recherche en sciences de la mer pourraient mieux s'arrimer aux besoins socio-économiques actuels et améliorer les communications avec le public sur l'importance des océans et de la recherche océanographique pour l'activité humaine.

Parmi les conférenciers invités on trouve M. Lucien Laubier de l'IFREMER, France (Océans et sociétés humaines: interactions et perspectives); Dr Guy Lacroix de l'Université Laval (La recherche scientifique dans le domaine marin: un luxe ou une nécessité à l'aube du 21^e siècle?), Dr Marcel Fournier, de l'Université de Montréal (La visibilité sociale et scientifique: devons-nous

tous être des Cousteau?), Dr Victorin Mallet, de l'Université de Moncton (Gestion des pêches: vers un nouveau modèle de partenariat), M. Michel Rochon, de la Société Radio-Canada (La mer à voir). Le Forum se termine avec un débat animé par M. Jean-Claude Brêthes, professeur au Département d'océanographie de l'UQAR, avec le thème suivant: «Quels gestes concrets nos scientifiques peuvent-ils poser?».

Ce Forum constitue une table de concertation annuelle qui regroupe les organismes de recherche du Québec dans le domaine des sciences de la mer. Ces organismes sont Pêches et Océans Canada, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Département d'océanographie de l'UQAR, l'INRS-Océanologie, le GIROQ et le Centre de recherche GEOTOP de l'UQAM.

Conférence sur Alexandre Dumas, père et fils

M. Hubert Charron, professeur d'histoire en France, présente à l'UQAR une conférence sur deux auteurs prestigieux de la langue française, Alexandre Dumas, père et fils. L'activité est organisée par l'Association Québec-France. Elle se déroule le samedi 21 octobre à la salle E-220 de l'Université, à compter de 19 h.

Alexandre Dumas père vécut de 1802 à 1870. Aidé de plusieurs collaborateurs, il signa près de 300 ouvrages et fut le plus populaire des écrivains de l'époque romantique. On lui doit des romans célèbres comme *Les trois mousquetaires* et *Le comte de Monte-Cristo*. Son fils, du même nom, vécut de 1824

à 1895. Il a écrit surtout pour le théâtre: *La Dame aux Camélias*, *La question d'argent*, etc.

Le conférencier Hubert Charron parlera non seulement de l'œuvre de ces deux auteurs, mais racontera aussi des faits réels sur leurs vies et des anecdotes savoureuses sur leur époque. M. Charron est un conférencier de renom. Il a une longue carrière dans l'enseignement et dans l'édition.

L'activité est ouverte à toute la population, en particulier aux étudiantes et étudiants de l'UQAR et aux «Dumas» qui habitent dans le Bas-Saint-Laurent. Renseignements: Mme Martine Bérubé, 739-3278

Le mardi 7 novembre, à l'UQAR

La Journée des «Branchés»

Vous voulez vous familiariser avec du matériel informatique à la fine pointe de la technologie?

La journée des «Branchés» est un événement promotionnel organisé par le Module de mathématiques et d'informatique de l'UQAR, en collaboration avec le Service des communications et le Service des technologies de l'information. Cette activité se tiendra le **mardi 7 novembre 1995**, de 13 h à 21 h, à l'atrium de l'UQAR. Trois partenaires majeurs uniront leurs expertises lors de cette journée: IBM, Québec-Téléphone et Microsoft.

Les personnes qui participeront à cette journée pourront se familiariser avec du matériel informatique et assister à des pré-



sentations sur OS/2 WARP, WINDOWS 95 et la version française de NETSCAPE. De plus, les étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes des collèges pourront visiter les laboratoires d'informatique de l'UQAR.

Toutes les personnes de la communauté universitaire ainsi que le grand public sont les bienvenus à cette journée. Une invitation spéciale est lancée aux

enseignants et étudiants des cégeps de Rimouski, Rivière-du-Loup, Matane et Amqui, provenant des programmes suivants: informatique, mathématiques, sciences pures, sciences de la nature et technique physique. Bienvenue à tous!

À Rimouski, le 27 septembre

États généraux sur l'éducation

Journée bien remplie, le 27 septembre dernier à l'UQAR. Plus d'une vingtaine de mémoires ont été présentés par les jeunes de tous les niveaux scolaires, lors des audiences publiques régionales sur les États généraux de l'éducation au Québec. Les représentants étudiants, du niveau primaire jusqu'au doctorat, s'étaient bien préparés. Ils ont proposé des réflexions très articulées qui ont été appréciées par les cinq commissaires, sous la direction de M. Robert Bisaillon. Les commissaires ont pour leur part bien réussi, en dépit du décor officiel et des caméras de télévision, à discuter avec les jeunes dans une langue franc, compréhensible et pertinent.

Primaire et secondaire

Les interventions par des jeunes du primaire et du secondaire portaient sur l'appartenance à l'école, sur l'école comme «milieu de vie». Pour eux, l'école est à la fois l'endroit où l'on peut apprendre, se divertir, se faire des amis. Ils soulignent l'importance de pouvoir compter sur des enseignants qui sont sociables, souriants, motivants, intéressants, et qui savent comprendre les jeunes. On a dénoncé les «profs blasés et écoeurés d'enseigner», qui représenteraient même une cause du décrochage scolaire chez les jeunes. La formule de tutorat permettrait, a-t-on expliqué, de personnaliser davantage la relation élève-enseignant.

Certains souhaitent que leur école soit à la fine pointe de la technologie et que les ordinateurs soient plus accessibles. La formation

en français, en langue anglaise (surtout l'oral) et en informatique devrait être plus poussée. Des lacunes sont signalées



dans l'éducation au choix de carrières; elle ne serait pas assez personnalisée, pas assez près du monde du travail concret. Les «doués» mériteraient plus d'encouragement, a-t-on signalé. La bibliothèque et le gymnase de l'école devraient être disponibles pendant de plus longues périodes. Les jeunes semblent ouverts à la possibilité de rester à l'école après la classe pour faire les devoirs, sous la supervision d'un adulte compétent.

Au secondaire, il faudrait aussi relier davantage les cours d'histoire et de géographie à ce qui se passe dans le monde d'aujourd'hui. Certains pensent qu'il faut revaloriser la formation professionnelle, car la formation aux métiers manuels et techniques semble dévaluée au Québec par rapport aux études collégiales et universitaires. D'autres interventions font la promotion d'un allègement de la structure administrative.

Idee originale: l'ajout, à la fin du secondaire, d'un cours de culture générale qui fait la synthèse des connaissances acquises et qui aiguise la sensibilité des élèves aux réalités du monde.

Collégial et universitaire

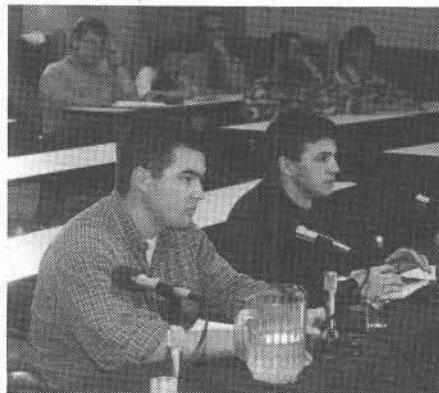
Du côté des interventions par des étudiantes et des étudiants du Cégep et de l'UQAR, ce sont surtout les conditions économiques de la vie étudiante qui ont été en évidence. L'augmentation importante des frais de scolarité universitaires depuis cinq ans (de 250 \$ à près de 900 \$ par session) et les risques de hausses supplémentaires pour



les prochaines années inquiètent plusieurs intervenants. «Est-ce que bientôt seulement les riches auront accès à l'enseignement postsecondaire?»

Certains sont préoccupés par le nombre important d'étudiants qui doivent consacrer beaucoup de temps à un travail à temps partiel tout en continuant leurs études. La contribution exigée des parents

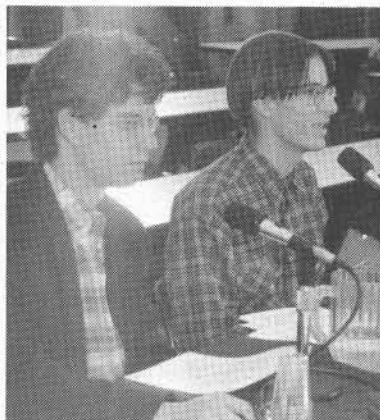
et des conjoints, lorsqu'un étudiant demande un prêt et une bourse, est souvent une source de dépendance et de friction. Quelqu'un a expliqué que les responsabilités ne sont pas les mêmes pour étudier à 20 ans, avec souvent l'appui financier des parents, et faire des études à 40 ans, avec des enfants et des obligations.



D'autres

craignent d'être confrontés à une dette de plusieurs milliers de \$ qui handicape une vie s'il n'y a pas d'emploi qui se pointe à la fin des études, dans son domaine de spécialisation.

La «crise dans l'éducation» que nous vivons, a expliqué un intervenant, n'est qu'une facette de la grande crise sociale et économique à laquelle les jeunes sont particulièrement confrontés.



Formation des maîtres

Autre thème discuté en long et en large: la formation des maîtres. Certains déplorent par exemple que le nouveau programme de formation des enseignants en français fasse davantage place à des cours de littérature très spécialisés, très pointus, plutôt qu'à des cours de littérature plus générale et à des cours sur les difficultés de la langue française.

D'autres souhaitent que des liens plus étroits soient établis entre l'Université et les écoles qui reçoivent les stagiaires, afin de mieux définir les finalités des stages et de faciliter l'encadrement.

Quelqu'un a proposé une forme de tutorat entre les enseignants sur le point de prendre leur retraite et les jeunes enseignants

en début de carrière.

Une situation est jugée particulièrement aberrante et démotivante pour les jeunes enseignants: c'est la rigidité des conventions collectives qui donnent priorité à des enseignants qui ont beaucoup d'ancienneté par rapport à des jeunes enseignants plus compétents dans leur matière. Ainsi, pour donner un cours d'histoire, un enseignant formé en mathématiques et possédant dix ans d'ancienneté aura priorité sur un enseignant qui vient de terminer sa formation en histoire. Ce qui a suscité le commentaire suivant: s'il n'est pas qualifié, un enseignant influencera négativement le niveau de motivation de ses élèves. «Pour que l'enseignant parvienne à motiver ses élèves, il doit lui-même être motivé à enseigner sa matière.»

Les intervenants ne souhaitent pas pour autant expulser le critère de l'ancienneté, mais bien que soient pris en considération d'autres critères tout aussi pertinents, comme l'expérience dans l'enseignement de la matière, la connaissance de la clientèle et la motivation personnelle de l'enseignant.

On a demandé aussi d'aménager des solutions pour permettre à des profs en difficulté (burn-out, besoin de perfectionnement, etc.) de s'écarter de la tâche d'enseignement pour une certaine période et de revenir en meilleure forme.

Rive-Sud

Enfin, une intervention de l'Association générale des étudiantes et étudiants de l'UQAR a rappelé que la création d'une nouvelle université dans la région de Lévis n'était pas appropriée dans le contexte actuel et qu'il fallait plutôt consolider les établissements existants au Québec et développer l'UQAR à partir de son centre universitaire sur la Rive-Sud.

(Les mémoires qui ont été présentés lors de ces audiences à Rimouski peuvent être consultés au Service des communications de l'UQAR, E-215.)

Extrait d'un mémoire

présenté par des élèves de niveau primaire

de l'école Saint-Yves (Denis Beaulieu et Ariane Bernier)

et de l'école Sainte-Agnès (Alexandre Leblanc et Anne-Marie Pineault)

«Selon nous, l'école existe pour nous aider à apprendre. En premier lieu, l'école doit nous permettre de faire des apprentissages dans les différentes matières (mathématiques, français, sciences, etc.) et nous aider à développer de bonnes méthodes de travail et notre sens de l'effort. Elle doit aussi nous apprendre à être ponctuel et à respecter nos échéanciers. Ainsi, nous pourrions poursuivre nos études et plus tard avoir toutes les connaissances et attitudes nécessaires pour occuper un bon emploi.»

«Mais l'école doit aussi nous apprendre à vivre en relation avec les autres. Toute notre vie, nous aurons à côtoyer d'autres personnes. Nous devons donc apprendre à respecter les autres (respect des opinions, respect des différences, respect du droit de parole, etc.), apprendre à s'entraider, à travailler en équipe et à partager.»

«Enfin, nous croyons que l'école doit nous aider à être de plus en plus responsable. Pour cela, il faut que nous ayons des responsabilités dans la classe et dans l'école, qu'on puisse donner notre point de vue, qu'on nous fasse confiance et qu'on puisse s'exprimer.»

«Mais ce qui est important surtout, c'est la qualité de la relation qui s'établit entre les adultes et les jeunes. Nous aimons beaucoup sentir que nous sommes importants pour eux. Nous aimons qu'ils prennent du temps pour échanger avec nous sur différents sujets, qu'ils prennent du temps pour écouter. Nous apprécions qu'ils proposent différents projets où nous avons un rôle actif à jouer. Les adultes de l'école doivent être exigeants mais en même temps patients et compréhensifs.»

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

RECHERCHES SUBVENTIONNÉES ET BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

■ L'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) est un organisme de recherche scienti-

fique voué à l'identification et à l'élimination à la source des dangers professionnels, et à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes. Chaque année, l'IRSST accorde un financement pour la réalisation de projets de recherche ainsi que pour des bourses d'études supérieures.

■ Les projets de recherche et d'études supérieures sont soumis à des représentants patronaux et syndicaux de milieu de travail pour en évaluer la pertinence et la priorité. Ils sont ensuite évalués pour leur qualité scientifique par des pairs externes.

■ Afin de faciliter la formulation d'une proposition de recherche ou d'une demande de bourse, l'Institut a regroupé dans une pochette à l'intention des chercheurs et des boursiers potentiels, l'ensemble des informations susceptibles de les aider dans la préparation de leur dossier.

Programme de recherches subventionnées

Dates limites: premiers mardis de septembre et de février de chaque année.

Programme de bourses d'études supérieures

Date limite: premier mardi de décembre de chaque année.

Par ailleurs, en tout temps, des lettres d'intention peuvent être soumises afin d'obtenir un avis de pertinence et de priorité avant d'entreprendre la rédaction d'un protocole. Ces lettres doivent être préparées selon le guide contenu dans la pochette.



IRSST

Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec



J'AIMERAI RECEVOIR LA POCHEtte D'INFORMATION DE L'IRSST À L'INTENTION DES CHERCHEURS ET DES BOURSISERS.

NOM :
 ORGANISME :
 ADRESSE :
 PROVINCE : CODE POSTAL :
 TÉLÉPHONE : ()
 TÉLÉCOPIEUR : ()

IRSST, DIRECTION DE LA RECHERCHE EXTERNE

505, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2
 Télécopieur (514) 288-0998 Téléphone (514) 288-1551

Calendrier

- **Mardi 10 octobre:** M. André Pelletier, des Entreprises Premier CDN Ltée, directeur des services administratifs pour les opérations de l'est du Canada, et M. André Dubé, consultant en gestion alimentaire pour la compagnie GEST-AL, proposent une conférence sur «le contrôle de gestion», à la salle C-410, à 19 h 15.
- **11, 12 et 13 octobre:** colloque «Éthique et esthétique», avec des conférenciers de la Belgique et du Québec. (724-1784)
- **Mercredi 11 octobre:** conférence publique «Vieillir en région, le cas du Bas-Saint-Laurent et de l'Acadie», par M. Renaud Santerre, professeur titulaire à l'Université Laval, au local D-340, de 19 h 30 à 21 h 30.
- **Du 11 au 14 octobre:** Exposition et Symposium de la FAO (Organisation des

- Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), au Centre des congrès de Québec.
- **Du lundi 16 octobre à 13 h au mardi 17 octobre à 13 h:** troisième Forum en sciences de la mer du Québec, «Sciences de la mer et société», à l'Institut Maurice-Lamontagne. Inscription: 10 \$. Renseignements: Sylvie Sirois, 775-0584. Responsable à l'UQAR: Éric Hudier, 724-1680.
- **Mercredi 18 octobre:** date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire.
- **Jeudi 19 octobre:** premier de trois séminaires de recherche sur «Les donations de fermes: comment peut-on généraliser?», de 16 h à 18 h, au local D-305. Les autres séminaires sont prévus pour les 16 novembre et le 7 décembre.

- **Samedi 21 octobre:** M. Hubert Charron, professeur d'histoire en France, présente une conférence sur les auteurs Alexandre Dumas, père et fils. À 19 h, salle E-220. Bienvenue à tous.
- **23 au 27 octobre:** période de lecture.
- **Du 26 au 29 octobre:** 30e Salon du livre de Rimouski, au Centre de congrès, avec un thème qui ravive les souvenirs: «Au fil de l'Histoire».
- **Du 30 octobre au 10 novembre:** Hélène Couture, chargée de cours en arts plastiques, présente quelques tableaux récents à la Galerie UQAR.
- **Mardi 7 novembre:** Journée des «Branchés», pour en savoir plus sur le monde de l'informatique. Ça se déroule à l'UQAR.

Jean-Guy Fournier Rendre service

M. Jean-Guy Fournier, un homme de confiance du Service des terrains et bâtiments, a pris sa retraite dernièrement, après 19 ans à l'emploi de l'Université, dans le domaine de l'entretien général. Le directeur du Service, M. Marcel Roy, a loué le grand esprit de collaboration de M. Fournier, sa

volonté d'aider tout le monde et l'amitié qu'il cultivait avec tous ses collègues. «Sa grande qualité, affirme M. Roy, c'est de vouloir rendre service, c'est de collaborer par des efforts constants au bon fonctionnement général de l'Université. C'est un homme qui sait se servir de sa tête et de ses bras. Il est efficace. Tout

le monde l'apprécie beaucoup. C'est un modèle à imiter.» L'Université ainsi que ses collègues de travail lui ont remis quelques cadeaux souvenirs, en témoignage d'appréciation. Qui dans l'université, depuis mai 1976, n'a pas un jour eu affaire à M. Fournier? Merci, M. Fournier, pour tous les services rendus.



Jean-Guy est entouré de ses collègues de travail

Golf L'UQAR

enlève les honneurs

Les étudiants qui font partie de l'équipe de golf de l'UQAR ont réalisé tout un exploit à Sherbrooke, les 29 et 30 septembre dernier. Ils ont remporté les honneurs du Championnat provincial universitaire de golf. En plus de l'UQAR, les institutions suivantes avaient délégué des équipes: l'UQAM, Bishop's, Concordia et Sherbrooke.

L'équipe de l'UQAR a surpris tout le monde. Sur le plan individuel, **Dave Lévesque**, de Price, a mérité la première position avec des rondes identiques de 70. **Éric Saint-Pierre**, de Rimouski, a également très bien fait en terminant en deuxième position avec une carte de 73 et de 76. **Éric Blier**, **Daniel Gauthier**, **Dominique Ouellet**, **Martin Dubé** et **Steve Canuel** sont les autres membres de l'équipe de l'UQAR qui ont eu la chance de démontrer leurs talents. Félicitations aux représentants de l'UQAR.

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-INFO est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1427, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction :
Rédaction :
Montage :
Secrétariat :

Photos :
Impression :

ISSN 0711-2254

Marie-France Maheu
Mario Bélanger
Richard Fournier
Monique April
Diane Proulx

Jean-Luc Théberge et Mario Bélanger
Clermont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

